

## Conseil municipal du 25 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit à dix-huit heures trente, le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances , en présence de Jeannine Brunet , maire de la commune.

Présents : Mme BRUNET, Mme CANO , Mme CORTINAS, Mr GRESSIER , Mr NAUCHE , Mr PARMEGIANI , Mr TEILLOL, Mme VENEL, Mme VIZCAY

Absents excusés : Mr FLOUS, Mr LAPORTE, Mme MARTY, Mme RAMOS, Mr ROMANI , Mme THOUVENOT

Procurations : Mme RAMOS à Mme BRUNET et Mme MARTY à Mme CORTINAS

Secrétaire de séance : Mr TEILLOL

### **Ordre du jour**

- Modification des statuts du SICASMIR
- Adhésion au contrat groupe pour les personnels
- Admission et non valeur
- Décision modificative
- Vote du quart des crédits pour le budget 2019
- Remboursement PVR
- Prime des agents
- Questions diverses
- Ecole / Urbanisme
- Travaux
- Communication
- Sécurité
- Fossés et trottoirs

### **1/ Les statuts du SICASMIR**

Nos délégués au SICASMIR ont accepté le principe de la modification des statuts. Il revient au conseil municipal d'entériner cette décision par une délibération.

En raison de la loi Notre, le SICASMIR se voit dans l'obligation de changer ses statuts pour permettre la représentation de l'ancien territoire de la communauté de Saint-Martory au sein du SICASMIR .

**Vote : à l'unanimité**

### **2/ Adhésion au contrat groupe lan par le CH31**

Adhésion pour pallier aux absences des agents en maladie. Mme CORTINAS présente les nouvelles informations du CG31 pour compenser en partie les absences des agents. Elle propose le taux maximum de 6.83

**Vote : à l'unanimité**

### **3/ Admission en non valeur ( cette question est supprimée)**

Explication sur cette suppression: Un citoyen n'a pas réglé la taxe d'aménagement qu'il devait au moment de la construction de sa maison. Les démarches du Trésor en vue de recouvrer la dette n'ont pas abouti. La commune n'a pas perçu 1 495 € et l'Etat devra renoncer à la poursuite.

#### **4/ décisions modificatives**

Modification des crédits d'investissement pour un plateau de tondeuse

21 728 € – 5 000 €

2 188 € + 5 000 €

673 € + 2 000 €

6 168 € + 2 000 €

Total : 0 €

**Vote : à l'unanimité**

#### **5/ mise en place du complément indemnitaire annuel pour les agents**

Mme CORTINAS présente la démarche qu'il faudra mettre en œuvre en 2019. Elle propose pour 2018 de reprendre les dispositions suivies les années précédentes et souligne que cette prime est annexée au salaire de base et suit les mêmes charges que le traitement principal. Il s'agit à ce jour de préciser le montant que le conseil municipal attribuera à l'agent en décembre 2018.

Pour 2018, la prime de 500 € est maintenue. Mme CORTINAS se charge de ventiler l'indemnité de chaque agent en fonction de ses absences.

**Vote : à l'unanimité**

#### **6 / remboursement de la participation aux réseaux de la zone PVR ( route Es Bartens)**

Remboursement pour certains propriétaires qui avaient réglé les frais subis par la commune. L'Etat refusant les permis de construire pour cette zone, le maire propose de rembourser la somme versée par les propriétaires sur le budget de la commune, en dépenses exceptionnelles. La somme est prévue dans la décision modificative.

**Vote : à l'unanimité**

#### **7/ vote de l'ouverture du 1 /4 des crédits en investissement pour le budget 2019**

**Vote : à l'unanimité**

#### **8/ questions diverses**

**Travaux :** Le maire propose de diviser la délégation de Mr GRESSIER en 3 sous-délégations travaux :

- Organisation des plannings
- Voierie
- Bâtiments et matériel

Depuis le dernier conseil municipal, les fossés ont été curés, le personnel a peint de nombreuses boiseries et la tonte a pris beaucoup de temps.

La pose d'un pylône TDF est acceptée ( vote à l'unanimité).

Compétence SDIS à la Communauté sans conséquence sur la commune

**Questions posées par les conseillers :** sécurité / fossés / vitesse / stade / dossiers urbanisme

- **Ecole :** Mme CORTINAS fait le point précisant qu'actuellement 85 enfants sont répartis sur 4 classes ( maternelle ( 30 ), CP ( 18 ), CE1 et CE2 ( 19 ), CM1 et CM2 ( 18 )

La cantine sert environ une soixantaine d'enfants et le cuisinier donne entière satisfaction.

## **9/ Communication**

Mr TEILLOL fait un compte-rendu de la balade présentant le premier sentier de randonnée proposé par la commune. Satisfaction générale de la centaine de participants. L'intervention théâtrale a été appréciée mais le prix de la prestation a paru élevé.

L'agenda 2019 est en cours de réalisation et devrait être prêt début décembre.

Parmi les animations de fin d'année, un concert de Noël est prévu le vendredi 21 décembre, à 20h30, à l'église avec une chorale de Couret. Cette manifestation est proposée à la population en collaboration avec le Comité des fêtes.

La cérémonie du 11 novembre revêtira cette année un éclat particulier en raison du centenaire. Un programme est en cours et sera communiqué aux Landorthais au tout début du mois de novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.